



SPASEEN-FO

Académie de Nantes

Tél : Laure Chebardy-Banse (49-72) : 06 23 38 22 50

Tél : René Richard et Sylvie Renaudineau (44-53-85) : 06 23 73 56 40

E-Mail : spaseenfo44@gmail.com / Site : <https://spaseenfo.fr>



Pour Le SPASEEN FO :

1 circonscription du 1^{er} degré = 1 secrétaire

Lors du CSA SA du 09 avril 2026 FO a posé la question suivante :

Nous nous alarmons des situations rencontrées : non remplacement, suppression de poste et création d'une nouvelle circonscription sans secrétariat

Les collègues déjà en surcharge de travail nous alertent d'une dégradation supplémentaire de leurs conditions de travail et de l'impact sur leur état de santé.

Concrètement : avez-vous identifié les problèmes que cela va poser en termes d'organisation ? Comment comptez-vous y remédier ?

S'agissant de la suppression du poste à la DSDEN 49, est-ce dans le cadre du plan de requalification ?

Réponse de l'autorité académique :

Madame la SG de la DSDEN 44, nous a expliqué la logique du redécoupage pour laquelle les IEN ont été consultés mais n'a apporté aucune réponse à nos questions précises concernant le travail quotidien des secrétaires de circonscription. Elle nous a simplement répondu que des groupes de travail avaient été mis en place avec les secrétaires pour rationaliser les tâches et harmoniser les pratiques (sic) et qu'un nouvel outil informatique validé par la DRASI serait bientôt mis en place.

FO a rappelé que les secrétaires que nous avons rencontrés étaient déjà épuisés professionnellement et n'envisageaient pas une nouvelle augmentation de leur charge de travail.

Que se passera-t-il lorsque l'une d'elles sera absente moins de 3 semaines et non remplacée : ? Nous avons souligné la souffrance d'un IEN sans secrétaire depuis septembre dont témoigne une récente fiche RSST. M. le SGA nous a précisé que la situation avait été récemment réglée. FO a répondu que ce recrutement d'une remplaçante démontrait précisément qu'une circonscription ne pouvait pas fonctionner correctement sans secrétaire. FO a rappelé la revendication : Pas de circonscription du 1^{er} degré sans secrétariat !

Pour le SPASEEN-FO, Il est inadmissible de créer une nouvelle circonscription sans secrétaire.

Aucune réponse apportée par l'administration concernant les problématiques liées à la mutualisation. Un nouvel outil informatique n'est pas nécessairement garant d'un travail plus rapide (cf. OPALE...) et demande au contraire un temps d'adaptation. Quelques groupes de travail ne peuvent certainement pas régler l'inévitable surcharge de travail ! Les secrétaires de circonscription n'ont pas attendu ces GT pour apprendre à travailler correctement !

Par ailleurs, 22 postes d'ADJAENES sont supprimés dans les services dans le cadre du plan de requalification 2026.

Nous avons posé deux fois la question d'un lien entre ce plan de requalification et la suppression de poste de secrétaire de circonscription du 1^{er} degré, l'absence de réponse n'est-elle pas significative ?

Pour le SPASEEN FO, il n'est pas admissible que les secrétaires de circonscription soient une variable d'ajustement aux suppressions de postes !

Pour le SPASEEN FO, c'est 1 secrétaire par circonscription !

Avec le SPASEEN FO revendiquons : toutes les secrétaires de circonscription doivent passer en catégorie B !



Explosion des prix des carburants : le rectorat refuse de répondre à notre demande d'assouplissement des règles du télétravail

FO a écrit à Madame la Rectrice le 3 avril 2026 pour lui demander de prendre les mesures nécessaires afin de compenser les effets des hausses de prix.

Nous avons été sollicités par des collègues demandant l'assouplissement des règles du télétravail, notamment celle imposant d'avoir exercé pendant au moins un an pour pouvoir en bénéficier.

Lors du CSA SA du 09 avril 2026, FO a demandé s'il serait envisageable d'y déroger, pour les personnels le sollicitant, avant la fin de l'année scolaire.

Réponse de l'autorité académique :

Aucune réponse. Aucune consigne académique ne sera donnée, laissant encore une fois les agents seuls face à leur supérieurs hiérarchiques

Analyse SPASEEN-FO : C'est un constat accablant ! La demande d'élargir la possibilité de télétravailler dès 6 mois, pour les nouveaux personnels, dont les stagiaires, est récurrente dans l'enquête télétravail. La question du télétravail se pose également pour les personnels en EPLE, particulièrement pour les collègues de catégorie C affectés sur deux établissements différents, et les personnels de CIO, toujours exclus.

L'administration semble ignorer la réalité de la paupérisation des personnels contractuels comme titulaires !

Le bilan est sans appel :

- Faire un plein d'essence coûte aujourd'hui près de 30% de plus : une dépense contrainte que l'administration refuse de compenser par des mesures d'organisation du travail adaptées ;
- Le gel des salaires pour la troisième année consécutive ;
- L'indigence des grilles indiciaires et la suppression de la GIPA depuis deux ans ;
- Une perte historique : FO rappelle que la perte de pouvoir d'achat atteint 32% depuis l'an 2000, celle-ci est due au décrochage de la valeur du point d'indice par rapport à l'inflation.

Pour FO, la dégradation des conditions de vie touche tous les personnels, quels que soient leur statut et leur grade.

Le SPASEEN-FO réaffirme donc toutes ses revendications, tant elles sont d'une actualité toujours plus criante :

- L'octroi d'un jour de télétravail supplémentaire pour tous les agents demandeurs ;
- Une indemnité compensatrice pour les collègues dont les missions ne sont pas télétravaillables : personne ne doit être laissé sur le bord de la route !
- La fin de l'arbitraire et du « cas par cas » : une crise sociale exige des mesures collectives, loin des décisions restrictives, inégalitaires et opaques ;
- Le dégel immédiat du point d'indice (+32,7 %), incluant un rattrapage d'urgence de 10 % pour stopper l'hémorragie de nos salaires ;
- L'intégration de l'indemnitaire dans le traitement indiciaire.

Le SPASEEN-FO, avec sa fédération, la FNEC FP-FO et notre fédération des fonctionnaires, FO Fonction publique, première organisation dans la fonction publique de l'État, ne laissera pas faire et continuera de défendre le droit de chaque agent à vivre dignement de son travail.

